**École Baril**

**2e réunion du Conseil d'établissement 2021-2022**

**Mardi 23 novembre 2021, 18 h 30**

1. **Ouverture de la réunion**

Ouverture de la réunion virtuelle sur Teams à 18 h 35 par M. Mathieu Lavoie.

**1.1 Présences, vérification du quorum**

Les deux quorums sont constatés.

**Présences**

M. Jocelyn Côté, directeur

M. Mathieu Lavoie, membre parent

Mme Audrée Favreau-Pinet, membre parent

Mme Marie-Claude Gourde, membre parent

Mme Martine Fradet, membre parent

M. Jean-Christophe Damé, membre parent

Mme Manon Donais, éducatrice spécialisée

M. Jean-Michel Langlois, enseignant

Mme Michèle Henrichon, enseignante

Mme Élaine Barrette, responsable du Service de garde

Mme Mariangeles Sanchez, orthophoniste

Mme Caroline Gagnon, membre de la communauté pour Je Passe-Partout

Mme Carole Brière, membre de la communauté pour le CCH

**Absence**

Aucune absence.

**Parents de l’école**

Mélissa Leblond

Gaëlle Deblonde

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

Jean-Michel Langlois propose l’adoption de l’ordre du jour; Élaine Barrette appuie. L’ordre du jour est adopté.

1. **Lecture et adoption du PV de la rencontre du 9 juin 2021**

Mathieu Lavoie propose que le PDF envoyé par Audrée Favreau-Pinet avec emojis soit approuvé. Michèle Henrichon appuie. Le PV du 12 octobre 2021 est adopté.

1. **Nomination des membres de la communauté**

Le vote a été fait par sondage virtuel. Les deux membres de la communauté ont été élues. Il s’agit de Caroline Gagnon (Je Passe-Partout) et de Carole Brière (CCH). Élaine Barrette  propose la nomination; Marie-Claude Gourde appuie.

1. **Projet éducatif (point de suivi)**

Lors de la dernière rencontre, il avait été dit qu’on mettait en place le nouveau projet éducatif. Rectification : on reprend plutôt la mise en œuvre du projet éducatif 2018-2019.
M. Côté présente la ligne du temps des différentes étapes (voir le schéma ci-dessous). Les étapes 1, 2 et 3 ont eu lieu en 2018-2019; en 2019-2020, le projet éducatif a été interrompu à cause de la COVID. En 2020-2021, le gouvernement a demandé aux Centres de services scolaires de mettre les projets éducatifs sur pause pour se concentrer sur les travaux essentiels et le bien-être des élèves. Nous sommes en 2021-2022, à l’étape 4.

La mise en œuvre et le suivi vont commencer cette année. Il y aura une prise de données à la suite des premiers bulletins cette année; il y aura une deuxième prise de données en fin d’année. L’année prochaine seront évalués les moyens de mise en œuvre et des comptes seront rendus au plus tard le 30 juin 2023. Le projet éducatif 2023-2028 sera également mis en branle.



1. **Plan de lutte contre l’intimidation et la violence**

Le Plan de lutte contre l’intimidation et la violence est en pièce jointe au courriel d’invitation de la présente rencontre. C’est le document de référence lorsque des situations d’intimidation se déroulent. C’est rassurant pour les parents de savoir qu’il y a un plan de lutte et qu’un protocole est respecté. C’est aussi un outil d’encadrement pour les enseignants.

On discute autour des situations sur les réseaux sociaux, par exemple à l’extérieur de l’école, avec preuves à l’appui (comme des captures d’écran). Le même protocole est appliqué dans ces cas-là. À la page 4, il est indiqué que « toutes les manifestations de violence et d’intimidation seront prises au sérieux », ce qui inclut les réseaux sociaux. Mathieu suggère que ce passage soit précisé pour contenir les manifestations d’intimidation hors de l’école et sur les réseaux sociaux.

Martine Fradet : Existe-t-il un endroit pour que les parents puissent faire un signalement d’intimidation? Réponse : sur le site web. Sinon, les parents peuvent aussi appeler à Baril et commencer le processus pour évaluer la situation.

Jean-Christophe Damé : Que fait-on si ça concerne deux élèves de deux écoles? Réponse : il peut y avoir une concertation entre les membres du personnel des deux écoles.

📍 *Suivi : Michèle Henrichon va vérifier que les réseaux sociaux sont bien abordés dans le Plan de lutte contre l’intimidation.*

📍 *Suivi : Mathieu Lavoie compose une phrase pour ajouter au plan de lutte et l’envoie à
M. Côté.*

📍 *Suivi : M. Côté modifie les liens vers les capsules vidéo sur le site web pour que les parents puissent les visionner.*

1. **Planification de la consultation obligatoire des élèves**

Avec l’arrivée des nouveaux Centres de services scolaires, il y a une obligation pour le CÉ : celle de consulter des élèves. Quelle consultation veut-on faire? Quels élèves veut-on consulter? Sur quel sujet ou quels sujets?

Jean-Michel Langlois : Peut-on avoir des exemples de questions ou de sujets abordés?

Caroline Gagnon mentionne son expérience à l’école St-Clément l’an passé, qui a décidé de lancer deux axes de questions aux enfants avec un sondage dans toutes les classes.Les deux questions concernaient la pandémie et la COVID. Des parents se sont présentés dans des classes pour questionner les enfants. Il y avait aussi des travaux à faire à la bibliothèque et dans la cour d’école. Les données ont été colligées par la secrétaire du CÉ. Ça a donné beaucoup d’information à l’équipe-école et à la direction. Les enfants ont aimé ça et se sont sentis impliqués.

Michèle Henrichon : Ce serait intéressant d’avoir des suggestions du conseil des élèves. Les élections du conseil d’élèves auront lieu le 6 ou le 7 janvier.

📍 *Suivi : On ajoute un point au prochain CÉ. On mentionne aux 10 élèves qui seront élus en janvier et qui feront partie du conseil qu’ils seront consultés prochainement.*

1. **Budget de l’école**

Deux versions du budget ont été envoyées en pièces jointes à l’invitation à la présente rencontre. M. Côté présente chacun des fonds. Les budgets n’apparaissent pas parce que le CSSDM, ayant été mis sous tutelle, a vu ses budgets être approuvés très en retard. Les budgets bougent encore à l’heure actuelle et ils seront fixés dans les prochaines semaines. Pour information : les budgets sont attribués selon les mesures données par le gouvernement et selon le nombre d’élèves. Il y a aussi de nouvelles règles et consignes qui font bouger les budgets.

Dans le fonds à destination spéciale des parents, il y a 45 237 $ qui peuvent être dépensés sur des résolutions. Comment cet argent peut-il être dépensé? Ex. : activités parascolaires sur l’heure du lunch, sorties qui ne rentrent dans aucun des autres fonds, etc. Au moment du vote, il doit y avoir une majorité de parents dans la rencontre du CÉ pour voter sur la dépense de cet argent-là.

On discute autour de la possibilité d’instaurer des règles autour de la dépense de cet argent ou d’une philosophie autour de la vocation de cet argent. Des idées en vrac sont émises pour en faire bénéficier tous les enfants de l’école : faire des activités récurrentes, faire des améliorations dans la cour d’école, faire un projet à long terme, etc. On aimerait inclure le conseil des élèves et les professeurs pour que tout le monde ait la même vision.

Mathieu Lavoie propose la création d’un sous-comité. Il y a certaines personnes qui se montrent intéressées : Martine, Jean-Michel, Jean-Christophe, Michèle, Marie-Angeles et Audrée.

📍 *Suivi : On ajoute aux règles de Régie interne une règle comme quoi il doit y avoir une majorité de membres parents présents à une séance du CÉ dans laquelle serait votée une résolution pour dépenser dans le fonds à destination spéciale des parents.*

📍 *Suivi : Audrée Favreau-Pinet envoie un Doodle avec des dates pour créer le sous-comité.*

1. **Activités de financement et fonds à destination spéciale des parents**

Il n’y a aucune flexibilité du côté de la LIP. Tout dollar amassé dans une campagne de financement pour l’école doit être mis dans le fonds à destination spéciale des parents. L’OPP s’engage à réguler la situation concernant la collecte de fonds de l’an dernier en mettant l’argent récolté dans le fonds à destination spéciale des parents. Il n’y a pas de collecte de fonds actuellement prévue cette année.

On déplore collectivement la rigidité du système en place et l’absence de flexibilité concernant notamment la façon de faire des transactions avec l’argent.

Mathieu Lavoie propose de rembourser Jean-Christophe Damé pour les dépenses Halloween 2021. Jean-Michel Langlois appuie.

📍 *Suivi : Martine Fradet envoie un courriel au Comité de parents pour savoir si la question de transaction d’argent pourrait être grandement améliorée en termes de flexibilité, de facilité et de transactions par internet.*

📍 *Suivi : M. Jocelyn Côté envoie à Mathieu Lavoie un résumé de la décision du CSSDM.*

1. **Offre de caisse scolaire de Desjardins**

Quelques parents prennent la parole pour dire qu’ils et elles sont en accord avec le projet de caisse scolaire de Desjardins. À l’unanimité, le CÉ décide d’aller de l’avant avec cette initiative.

📍 *Suivi : L’équipe-école s’assure de transmettre l’information pertinente aux parents et de faire le suivi avec Desjardins.*

1. **Sorties et activités spéciales**

**11.1 Sorties**

Différentes sorties s’en viennent. La présence au Salon du livre a été votée et approuvée par courriel par le CÉ entre la 1re et la 2e rencontre. Un vote est demandé pour approuver les sorties suivantes :

* **Casse-Noisettes**

2 classes de 5e année

Système de transport payé par l’école

Coût : Gratuit

Date : 14 décembre de 14 h à 17 h (après les heures de classe)

* **Pièce de théâtre de Noël offerte par Cogir (à l’école)**

Préscolaire et 1re année

Coût : Gratuit

Date : semaine juste avant les vacances de Noël (date exacte à fixer)

Marie-Claude Gourde propose l’adoption des sorties. Martine Fradet appuie. La sortie est approuvée.

 **11. 2 Activités de Noël**

Il doit y avoir un vote pour obtenir un fonds pour faire les dépenses liées à l’activité de Noël. Les discussions auront lieu prochainement en équipe-école. En ce qui concerne le projet des biscuits, celui-ci sera peut-être modifié pour porter une attention particulière aux enfants allergiques (peut-être transformé en déjeuner de Noël).

📍 *Suivi :* Un sondage virtuel sera envoyé au CÉ.

1. **Jardin communautaire de la CCHM (point de suivi)**

M. Côté a communiqué avec le responsable du Jardin communautaire; aucune réponse n’a été reçue à ce jour.

1. **PTRDI (point de suivi)**

Les membres du CSSDM responsables du PTRDI sont conscients des besoins de la capacité d’accueil du quartier. La réponse concernant notre inquiétude de surpopulation est plus ou moins satisfaisante.

Une nouvelle infrastructure scolaire est en préparation. Lorsque la nouvelle école sera livrée, nous allons consulter la communauté. Le groupe de travail peut transmettre les recommandations s’il en est.

📍 *Suivi : Mathieu Lavoie suggère à Marie-Claude Gourde qu’elle communique avec lui et Michèle Henrichon pour faire un suivi et de transmettre les recommandations.*

📍 *Suivi : On propose de contacter les autres CÉ du quartier pour sonder leur situation (ex. : remplacement du salon du personnel en classe de maternelle à NDA).*

1. **Comité de parents**

Le comité exécutif a été réélu. Martine Fradet a fait le suivi pour savoir pourquoi fallait-il transmettre tous les courriels concernant la pandémie, mais elle n’a pas encore reçu de réponse. Il y a 2 formations à venir, les 2 décembre (sur l’évaluation) et 9 décembre (sur l’orthopédagogie).

1. **Service de garde (SDG)**

À la dernière journée pédagogique (JP), 155 enfants sont allés au Récréofun et une vingtaine d’enfants sont restés au SDG. Ce vendredi 26 novembre 2021, c’est la journée poulet à la JP! Le SDG ne sera pas ouvert à la Semaine de relâche 2022  puisqu’il n’y a pas eu assez de demandes. Les enfants seront redirigés vers le SDG du quartier (école Maisonneuve, au coin des rues Ontario et Théodore).

Pour l’activité de la cabane à sucre dans quelques mois, il y a la possibilité d’avoir 3 autobus.

À cause des coupes dans les collations (environ de la moitié du budget de l’an dernier), il n’y aura peut-être plus de collations à la fin de la journée du SDG à partir de janvier. Les parents devront fournir la collation de fin de journée. Les changements d’orientation pour ce budget ont été faits à la fin mai-début juin, durant le changement de direction.

1. **OPP**

Si les parents souhaitent proposer un projet à l’OPP, il est possible de le faire par courriel. Pour l’instant, seule la Semaine de la lecture est prévue au calendrier.

1. **CCH**

Carole Brière est contente d’être de retour parmi nous!

* Les paniers de Noël sont en préparation actuellement. M. Jocelyn Côté confirme que l’information pour les paniers de Noël a été transférée à Mme Ducharme, qui fait le suivi là-dessus.
* Dépouillement de l’arbre de Noël : les règles COVID sont appliquées (ex. : rendez-vous aux 5 minutes aux familles; 100 enfants maximum).
* Cadeaux offerts aux enfants de deux écoles d’Hochelaga (psychomotricité).
* Le CCH sera ouvert pendant la période des fêtes. M. Côté mentionne avoir déjà envoyé la communication aux parents pour leur faire part des activités offertes. Il y a 37 enfants inscrits à ces activités jusqu’à maintenant.
* Préparation de la Semaine de relâche (« Complètement givré »).

1. **Questions du public**

Gaëlle Deblonde est membre de l’OPP depuis plusieurs années; c’est elle qui pilotait la Semaine de la lecture l’année dernière. Elle souhaite qu’on souligne à l’école les deux journées de sensibilisation aux peuples et cultures autochtones : 30 septembre et 21 juin. L’OPP souhaite proposer des journées culturelles et éducatives; Gaëlle Deblonde présente le projet, qui inclut de collaborer avec des organisations est des organismes.

📍 *Suivi : Gaëlle Deblonde envoie le document aux membres du CÉ.*

1. **Varia**

**19. 1 Révision de l’ordre de passage des rencontres**

Jean-Michel Langlois propose de revoir l’horaire des rencontres du CÉ et de prévoir que les membres de la communauté soient mis plus tôt à l’horaire de nos rencontres, qui peuvent être longues. On rappelle que les membres de la communauté font partie à part entière du CÉ; on suggère de modifier l’ordre du jour pour qu’ils soient parfois plus tôt, parfois au milieu, parfois à la fin de la rencontre.

📍 *Suivi : On souhaite réfléchir sur la mise en place de certaines règles pour réduire la longueur des rencontres, comme un maximum de temps de parole ou de tours de paroles.*

**19.2 Je passe partout**

Caroline Gagnon se présente et présente l’organisme Je Passe-Partout, qui va plus loin que l’aide aux devoirs. L’équipe se sert des devoirs et des leçons pour outiller l’élève pour qu’il ou elle parvienne à devenir autonome et parvienne à les compléter lui-même ou elle-même. Il y a quatre axes : sa motivation, son organisation, ses habiletés sociales, son estime de soi. Les activités se passent sur les lieux de l’école quand les classes se terminent. Il y a aussi un service à domicile. Le but est d’aider les parents qui ont de la difficulté avec l’aide pour les enfants à faire leurs devoirs et leçons.

Deux nouvelles offres :

* La brigade intergénérationnelle. Des retraités vont venir à l’école et offrir un service 1 à 1 avec les enfants (soutien individuel).
* Les ateliers d’écriture, qui visent à soutenir la motivation en utilisant la méthode CASIS (pratique pédagogique pour favoriser la motivation intrinsèque des enfants). Ateliers donnés pendant les heures de classe.

**19.3 Photo scolaire**

La photo scolaire a été prise au début de l’année. Les membres parents du CÉ avaient choisi une compagnie de photos, mais celle-ci a fermé ses portes, donc une deuxième compagnie a été sélectionnée. Il y a des parents totalement insatisfaits de la photo scolaire. Certains parents veulent fortement changer de compagnie.

📍 *Suivi : Le CÉ est invité à réfléchir et à faire des propositions pour la prochaine photo scolaire.*

1. **Levée de l’assemblée**

Mathieu Lavoie lève l’assemblée à 21 h 53.

Mathieu Lavoie Jocelyn Côté

Président Directeur